



a fa

Association  
For  
Arbitration

Association  
Française  
d'Arbitrage

Formation approfondie

## LE CAS PRATIQUE DE L'AFA 21 et 22 octobre 2015

8 heures 30 - 18 heures  
Maison du Barreau  
2, rue de Harlay – Paris 1<sup>er</sup>  
Et déjeuners

Participation limitée à  
15 personnes  
Session validée au titre de  
la formation  
professionnelle continue  
pour 16 heures

Deux journées au cours desquelles la simulation d'un arbitrage international est organisée afin de découvrir tous les outils essentiels pour le mener à bien.

Interaction, participation au déroulement d'une procédure AFA, cas pratiques, discussion, rédaction de documents ...

Programme des deux journées

- De la clause d'arbitrage à la saisine du Tribunal arbitral
- Du procès-verbal à l'audience
- L'audience
- De la sentence à l'exécution

Public : Avocats, experts, juristes, chefs d'entreprise, magistrats, professeurs ou toute autre profession : arbitres, conseils ou parties à l'arbitrage.

L'AFA, depuis 1975, a pour vocation de promouvoir en France et à l'étranger, le choix de l'arbitrage pour la résolution des litiges et de concourir au bon déroulement des procédures soumises à son Règlement d'arbitrage.

Cette formation sera animée par :

Madame Geneviève AUGENDRE, Président de l'AFA,  
Monsieur Noël MELIN, Secrétaire Général de l'AFA,  
Monsieur Bertrand MOREAU, Président du Comité d'arbitrage de l'AFA,  
Monsieur Michel ARMAND-PREVOST, Vice-Président honoraire du Tribunal de commerce de Paris,  
Monsieur Denis BENSUAUDE, Avocat aux Barreaux de Paris et New York,  
Monsieur Christophe DUGUE, Avocat au Barreau de Paris,  
Monsieur Pierre DUPREY, Avocat au Barreau de Paris  
Monsieur Antoine FOURMENT, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles,  
Madame Laurence KIFFER, Avocat au Barreau de Paris,  
Monsieur Jacques PELLERIN, Avocat au Barreau de Paris,  
Monsieur Roland ZIADE, Avocat aux Barreaux de Paris, Beyrouth et New York.

## Bulletin d'inscription

Prénom et nom : .....

Cabinet ou autre : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Pour les deux journées, incluant les deux déjeuners :

adhérents AFA et IEAM : 900€

non adhérents : 1200€

Règlement par chèque à l'ordre de l'AFA – 8, av. Bertie Albrecht – 75008 Paris

Renseignements : [contact@afa-arbitrage.com](mailto:contact@afa-arbitrage.com)  
Tél : 01 53 77 24 31